



AVIS DE RECRUTEMENT

1. Contexte

Le Bureau d'Analyse et d'Investigation (BAI) est une structure d'appui à l'action gouvernementale rattachée au Secrétariat Général de la Présidence de la République. A ce titre, sa mission principale est de contribuer à garantir la qualité des principales réformes et des programmes initiés par le Gouvernement. Il assure également le contrôle de la gouvernance des projets et réformes du Gouvernement ainsi que la coordination de missions d'investigation afin d'éclairer la prise de décisions, des mesures correctives et/ou répressives nécessitées par l'impératif de bonne gouvernance. Son rôle s'est renforcé par une implication plus forte à travers des appuis opérationnels et l'assistance aux ministères sectoriels, agences et autres entités en charge de la mise en œuvre des projets et réformes pour adresser les contraintes liées aux réformes et pour lever les goulots d'étranglement sur toute la chaîne d'exécution des projets. En outre, le BAI appuie la cellule en charge de l'analyse et du traitement des plaintes et dénonciations dans le cadre de la lutte pour la bonne gouvernance des deniers publics.

En vue de renforcer son équipe, le BAI recrute des chargés d'étude pour ses missions relatives à la gouvernance, aux investigations ainsi qu'aux appuis à la mise en œuvre des réformes et projets.

2. Conditions générales de candidature aux différents postes

- Les dossiers de candidature doivent être constitués des éléments suivants :
 - Un curriculum vitae (CV) détaillé et mentionnant les références des différents postes occupés ; Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du BAI ;
 - Les copies des diplômes et attestations
 - Les preuves des expériences mentionnées dans le CV.
- Le dossier de candidature devra être constitué de fichiers électroniques en version PDF et sera déposé sur la plateforme dont le lien est : https://easy-recruit.easyiteam.bj/bai_qVvVc9
- La date limite de candidature est fixée au **03 mars 2024 à minuit**.
- Quelques autres exigences :
 - Avoir une excellente maîtrise des outils bureautiques (Microsoft Office, suites Google, etc.).
 - Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise.

- Avoir une bonne capacité organisationnelle et un sens du détail.
- Avoir des aptitudes en communication verbale et écrite.
- Avoir une grande capacité à travailler en équipe et à gérer les priorités.
- Avoir le sens de la discrétion, le respect de la confidentialité ainsi que des règles de moralité, d'éthique et d'intégrité.

3. Description des nouveaux postes

3.1. Chargé(e) d'étude Gouvernance et investigation

Nombre : deux (02) spécialistes

Termes de référence

Chargé d'étude Gouvernance et investigation	
<i>Missions principales</i>	Le spécialiste sous l'autorité directe du chef de département gouvernance et réformes et la supervision générale du Coordonnateur du BAI, a pour mission la promotion de la bonne gouvernance, l'appui pour la mise en œuvre et l'aboutissement des réformes dans les ministères ou les agences d'exécution, la supervision des missions d'audits réalisées par les cabinets spécialisés, la mise en œuvre des missions d'audit et d'investigation le cas échéant.
<i>Description du poste</i>	<p>Sur la base du programme de travail préparé et validé, il aura à mettre en œuvre les principales tâches ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivre la mise en œuvre des réformes et la gouvernance des agences d'exécution et autres entités de l'Etat en charge de la mise en œuvre des projets et réformes du Programme d'Action du Gouvernement. - Apporter l'appui technique nécessaire à l'équipe en charge de la préparation des réformes, assister les équipes dans la compréhension, la conception des réformes et assurer la revue qualité des réformes retenues en vue de l'amélioration de la gouvernance économique, de la gestion des finances publiques et du climat des affaires ainsi que pour l'opérationnalisation desdites réformes. - Organiser ou superviser des études ou des missions d'audit ou d'investigations jugées nécessaires pour éclairer les actions de réformes ou pour promouvoir la bonne gouvernance. - Apporter ou faire apporter au besoin l'assistance technique nécessaire à la mise en place d'un cadre pour l'évaluation périodique de la performance (au moins une fois par trimestre/semestre) au sein des ministères, des établissements publics et autres entités autonomes de l'Etat. - Faire l'analyse ou la revue des rapports de performance pour s'assurer de la correcte évaluation des résultats. - Accompagner la mise en œuvre des réformes relatives à la promotion de la transparence et aux mécanismes de contrôle citoyen de l'action publique. - Produire des rapports d'information périodiques ou d'alerte sur le niveau des performances des agences et autres entités en charge de la mise en œuvre du Programme d'Action du Gouvernement. - Appuyer techniquement et faciliter le bon fonctionnement des organes de contrôle de l'ordre administratif de l'Etat.

Chargé d'étude Gouvernance et investigation	
	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux activités avec les Partenaires Techniques et Financiers impliqués dans les réformes. - Assister le chef département dans le suivi de la mise en œuvre des instructions du Président de la République et des résolutions des rencontres avec les partenaires. - Mettre en œuvre toutes les autres diligences requises par le chef département ou le coordonnateur du BAI.
<i>Profil du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Auditeur sénior ou un cadre diplômé en audit ou contrôle de gestion (DESS, MASTER, etc...) de niveau BAC+5 ; - Avoir au moins dix (10) ans années d'expérience professionnelle avérée dont au moins cinq (05) dans la gestion des programmes et projets de développement ou la conduite de réformes économiques ou dans les organismes internationaux de développement ; - Une connaissance en finances publiques ou du métier et des risques inhérents à la gestion d'un ou de plusieurs ministères sectoriels, ou une expérience en suivi évaluation seraient un atout.

3.2. Chargé(e) d'étude Appui aux opérations

Nombre : Trois (03) spécialistes

Termes de référence :

Chargé d'étude Appui aux opérations	
<i>Missions principales</i>	Le spécialiste sous l'autorité directe du chef de département appui aux opérations et la supervision générale du Coordonnateur du BAI, a pour mission de veiller à fluidifier la chaîne de la dépense publique en assurant une bonne organisation et la capacitation, sur le plan de la gestion fiduciaire, des agences de l'Etat en charge de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement.
<i>Description du poste</i>	<p>Sur la base du programme de travail préparé et validé, il aura à mettre en œuvre les principales tâches ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier toutes contraintes d'ordre fiduciaire (gestion financière et passation des marchés publics) pouvant affecter la gestion et/ou l'action des agences gouvernementales ciblées et aider à apporter en temps opportun des mesures correctrices pour assurer la délivrance sans retard des services publics. - Veiller à l'actualisation, si requis, et à la mise en œuvre effective de manuels de procédures fiduciaires des agences gouvernementales. - Assurer ou accompagner le respect des normes fiduciaires relatives à la préparation dans le délai requis des documents prévisionnels annuels (Plan de travail, budget, plan de passation des marchés, plan de performance, etc.).

Chargé d'étude Appui aux opérations	
	<ul style="list-style-type: none"> - Assurer la revue qualité des rapports financiers et ou d'activités produits par les agences d'exécution. - Assurer ou accompagner le respect par les agences et le cas échéant par d'autres entités publiques des normes fiduciaires relatives à la production des rapports financiers annuels dans le délai réglementaire. - Accompagner les agences dans la mise en place des stratégies de passation des marchés publics et coordonner l'organisation à mettre en place en vue de la rationalisation et la mutualisation de la gestion des processus d'achats. - Suivre la mise en œuvre des plans de passation de marchés publics des agences et, le cas échéant, de tous projets gouvernementaux, et apporter un appui technique dans la stratégie, la conduite des processus d'achat dans le respect des dispositions du code des marchés publics. - Assurer la mise en place d'un système de suivi des délais de passation des marchés publics au niveau des agences concernées. - Evaluer le personnel fiduciaire des agences et apporter de la formation ou tous conseils et appuis requis pour assurer leur efficacité au poste. - Répondre avec promptitude aux diverses sollicitations des agences sur le plan de la gestion fiduciaire et faire preuve de proactivité pour assurer la célérité et le maintien du bon fonctionnement des systèmes de gestion fiduciaire. - Faciliter la résolution de toute difficulté d'ordre fiduciaire rencontrée par les agences auprès des directions techniques du ministère des finances ou toute autre structure de l'administration publique. - Produire des rapports d'information périodiques ou d'alerte sur le niveau des performances fiduciaires des agences et structures en charge de la mise en œuvre du programme d'action du gouvernement. - Mettre en œuvre toutes les autres diligences requises par le chef département ou le coordonnateur du BAI.
<i>Profil du poste</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Economiste ou Auditeur sénior ou un cadre diplômé en audit ou contrôle de gestion (DESS, MASTER, etc...) de niveau BAC+5 ; - Avoir au moins dix (10) ans années d'expérience professionnelle avérée dont au moins cinq (05) dans la gestion des programmes et projets de développement, ou dans les organismes internationaux partenaires techniques et financiers ; - Une connaissance/ expérience en marchés publics, en gestion de projets, en direction administrative et financière et en suivi- évaluation seraient un atout.